

Séance publique du 20 septembre 2004

Délibération n° 2004-2145

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Désignation d'un représentant au sein du conseil syndical du syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du parc de loisirs et du lac de Miribel Jonage (Symalim)**

service : Direction générale - Mission d'audit et de contrôle de gestion - Contrôle des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 1 septembre 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2001-0015 en date du 18 mai 2001, le Conseil a désigné monsieur Alain Chabrolle comme représentant suppléant de la Communauté urbaine au sein du comité syndical du syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du parc de loisirs et du lac de Miribel Jonage (Symalim).

Monsieur Alain Chabrolle n'étant plus conseiller communautaire, il convient d'élire un nouveau représentant suppléant au comité syndical du Symalim ;

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération n° 2001-0015 en date du 18 mai 2001 ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

DELIBERE

Désigne monsieur Patrick Laurent en tant que représentant suppléant de la Communauté urbaine au sein du comité syndical du Symalim.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,